



Affaire classée sans confrontation

Par questions

Bonsoir,

Etant au plus bas après avoir appris que ma plainte pour coups et blessures a été classée après l'audition de l'auteur des faits et sans confrontation, je viens vous demander si ce n'est pas abusif.

Je ne comprends pas pourquoi on ne me laisse pas me confronter à ce menteur manipulateur. J'ai des arguments, des éléments à charge, des explications, que j'aurais voulu exposer, démolir ses théories mensongères.

C'est une personne très persuasive, très intelligente mais dans le mauvais sens, très séductrice, tout ce qu'il va dire va couler de source, seule moi, si j'en ai la force car très affaiblie, peut démonter ses mensonges. Pourquoi m'en a-t-on privée ? En a-t-on le droit ?

Merci de vos réponses s'il y en a, si quelqu'un a un peu d'empathie, merci encore.

Par questions

Est-ce une habitude dans ce forum de ne pas répondre à nos questions, ça fait 3 fois que je lance un sujet et 3 fois qu'on ne me répond pas du tout ! :(Pourquoi ???